

13.2 Prélèvements obligatoires

En 2009, le taux de **prélèvements obligatoires** des **administrations publiques** s'établit à 41,6 %, soit un recul historique de 1,3 point. La crise économique pèse fortement sur les prélèvements obligatoires de l'État, avec notamment une forte contraction des recettes d'impôt sur les sociétés. Les recettes des autres administrations publiques stagnent.

Le recul du taux de prélèvements obligatoires s'explique par le recul spontané des recettes fiscales et sociales, du fait de la récession, ainsi que par des allègements supplémentaires de la charge fiscale décidés très majoritairement dans le cadre du plan de relance. Ainsi, les mesures de trésorerie prises en faveur des entreprises ont diminué les recettes de l'impôt sur les sociétés de 9 milliards d'euros : ces mesures visaient à restituer de façon accélérée les créances liées au crédit impôt recherche et les créances de report en arrière des déficits. De plus, les entreprises ont eu davantage recours aux remboursements de la **taxe sur la valeur ajoutée (TVA)** en raison des tensions apparues sur leur trésorerie et de la décision prise, dans le cadre du plan de relance, de raccourcir les délais de remboursement de la TVA à un mois au lieu de trois auparavant.

Les ménages modestes ont bénéficié de la suppression, au titre de l'**impôt sur le revenu** dû en 2009, des deux tiers provisionnels pour un milliard d'euros. Par ailleurs, l'instauration du taux réduit de TVA dans les métiers de la restauration, entrée en vigueur le 1^{er} juillet,

a diminué les recettes de 1,5 milliard d'euros. Enfin, la montée en charge des mesures de la loi en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat (TEPA) a réduit les recettes de plus de deux milliards d'euros.

Par ailleurs, même en l'absence de mesures fiscales et sociales nouvelles, les prélèvements obligatoires auraient baissé de 3,2 %, un recul nettement plus important que celui du PIB en valeur (- 2,1 %).

Au cours des dernières décennies, la répartition des prélèvements obligatoires entre administrations publiques a sensiblement évolué. La part de l'État dans les prélèvements obligatoires a eu tendance à reculer, alors que la part des organismes de sécurité sociale et des administrations locales a progressé. La part des organismes de sécurité sociale a augmenté, reflétant l'augmentation des dépenses consacrées aux risques vieillesse et santé ; la croissance de celle des administrations locales correspond aux transferts successifs des compétences qui leur ont été accordées.

Par rapport au reste du monde, la pression fiscale reste généralement élevée dans l'Union européenne à 27, dépassant de plus d'un tiers celle enregistrée aux États-Unis et au Japon. La charge fiscale dans l'Union européenne à 27 diminue en 2008 et atteint 39,3 % du PIB. Elle est inférieure à 30 % en Roumanie, Slovaquie et Lettonie mais atteint presque les 50 % au Danemark, en Suède et en Belgique. ■

Définitions

Impôts en capital : impôts recouvrant principalement les droits de succession et de donation.

Impôt sur le revenu : pour les ménages, cet impôt comprend essentiellement l'impôt sur le revenu, la contribution sociale généralisée (CSG) et la contribution pour le remboursement de la dette sociale (CRDS). Pour les entreprises, il s'agit principalement de l'impôt sur les sociétés.

Administrations publiques, contribution pour le remboursement de la dette sociale (CRDS), contribution sociale généralisée (CSG), impôts sur la production et les importations, impôts sur les produits, mutation à titre gratuit, prélèvements obligatoires, taxe sur la valeur ajoutée (TVA) : voir rubrique « définitions » en annexes.

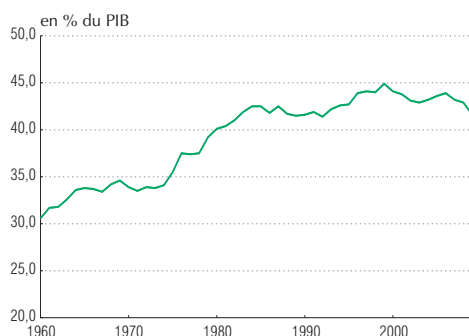
Pour en savoir plus

- « Projet de loi de finances pour 2011 – rapport sur les prélèvements obligatoires et leur évolution », ministère du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'État, septembre 2010.
- « Baisse de la charge fiscale à 39,3 % du PIB dans l'UE27 en 2008 », *communiqué de presse* n° 95, Eurostat, juin 2010.
- « Les comptes des administrations publiques en 2009 », *Insee Première* n° 1293, mai 2010.
- « L'économie française », *Insee Références*, édition 2010.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr, rubrique Publications et services\Collections nationales\Insee Références

Prélèvements obligatoires 13.2

Taux de prélèvements obligatoires



Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

Différents postes de recettes des administrations publiques

en milliards d'euros

	2008	2009
Prod. des branches marchandes et ventes résiduelles	52,5	54,0
Production pour emploi final propre	1,8	1,7
Paievements partiels des ménages	7,4	7,6
Autres subventions sur la production	3,1	3,2
Recettes de production	64,8	66,5
Intérêts	4,3	4,0
Revenus de la propriété (hors intérêts)	13,3	11,2
Revenus de la propriété	17,6	15,2
Impôts sur la production et les importations	288,7	284,7
Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	223,5	186,8
Impôts en capital	7,9	7,5
Cotisations sociales	349,8	351,8
dont cotisations sociales imputées	34,7	36,0
Impôts et cotisations dus non recouvrables nets	- 4,6	- 5,5
Impôts et cotisations sociales	865,3	825,2
Transferts courants	14,9	15,3
Transferts en capital	1,2	1,1
Autres transferts	16,1	16,4
Total des recettes	963,9	923,4

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

Prélèvements obligatoires des administrations publiques et des institutions européennes

	2008 (r)		2009	
	en Mds d'euros	en % du PIB	en Mds d'euros	en % du PIB
État	266,4	13,7	219,1	11,5
Impôts ¹	258,6	13,3	211,4	11,1
Cotisations sociales	7,8	0,4	7,7	0,4
ODAC	18,0	0,9	22,6	1,2
Administrations publiques locales	112,8	5,8	116,4	6,1
Administrations de sécurité sociale	433,3	22,2	431,0	22,6
Impôts	129,5	6,6	126,4	6,6
Cotisations sociales ²	303,9	15,6	304,6	16,0
Institutions de l'Union européenne	5,1	0,3	3,8	0,2
Total	835,7	42,9	793,0	41,6

1. Après transferts de recettes fiscales et nets des impôts dus non recouvrables, non compris.

2. Nettes des cotisations dues non recouvrables.

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

Principaux impôts par catégorie

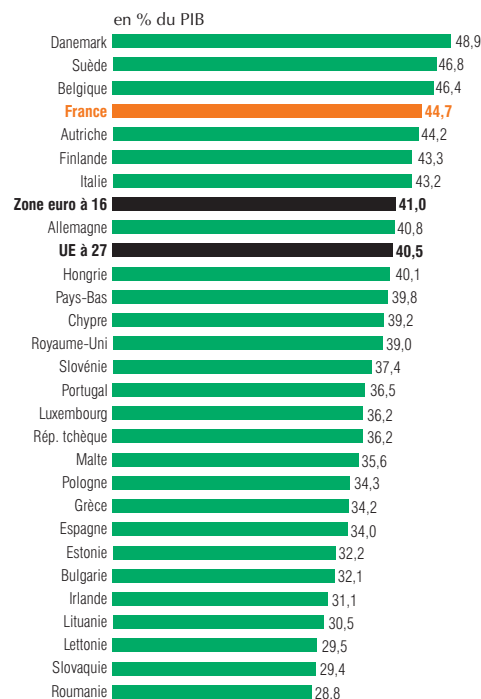
en milliards d'euros

	2008	2009
Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	204,2	166,9
dont : contribution sociale généralisée (CSG)	83,4	81,3
impôt sur le revenu	50,9	45,8
impôts sur les sociétés	49,5	20,6
contribution au remb. de la dette sociale	6,1	5,9
Impôts de type TVA	137,0	129,4
Impôts sur les produits	71,6	69,8
dont : taxe intérieure sur les produits pétroliers	23,8	23,5
taxes sur les tabacs	9,5	10,0
Impôts divers sur la production	58,7	61,7
dont : taxe sur le foncier bâti et non bâti ¹	22,7	24,7
taxe professionnelle (TP)	21,1	22,0
Impôts sur les salaires et la main d'œuvre	24,4	25,7
dont taxes sur les salaires	11,3	11,1
Autres impôts sur le revenu et le patrimoine	19,4	19,9
dont : taxe d'habitation	13,3	14,5
impôt de solidarité sur la fortune	4,2	3,6
Impôts en capital	7,9	7,5
dont mutation à titre gratuit	7,8	7,4
Impôts de type droits de douanes	2,0	1,8

1. Taxe payée par les entreprises.

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

Poids des recettes fiscales au sein de l'Union européenne en 2008



Champ : administrations publiques et institutions de l'Union européenne ; cotisations sociales imputées incluses.

Source : Eurostat.